

## Samedi de l'éthique le 2 juin : la question du consentement au cœur des débats



Alexandra Picard

Kiné actualité – [www.kineactu.com](http://www.kineactu.com) - 27 avril 2018

**La 2e édition des samedis de l'éthique** portera sur le thème *Quelle éthique du consentement pour les patients et les professionnels de santé ?* Martine Samé, enseignante en masso-kinésithérapie, diplômée en philosophie et organisatrice de ces rencontres, sera entourée de 6 autres professionnels de santé diplômés de philosophie. Ils s'interrogeront sur ce sujet qui se trouve au centre de leurs pratiques.

### **Kiné actualité : Pourquoi avoir choisi le thème du consentement ?**

**Martine Samé :** Nous travaillons depuis un an sur ce thème. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas une manière de surfer sur la vague qui place en ce moment le consentement au cœur de scandales sexuels qui agitent le monde médiatique. Nous avons néanmoins décidé d'en tenir compte car la question du consentement se trouve au cœur de notre pratique quotidienne. Elle touche et implique directement le patient et son entourage : *qui consent à quoi et comment, dans le domaine des soins ?* Et nous nous interrogeons sur ce que c'est que *consentir à vivre sa vie autrement*.

### **Comment s'articulera cette matinée de débats ?**

Les tables rondes s'articuleront autour des 2 questions précédemment citées. La première partie, consacrée au consentir aux soins, sera davantage technique. La seconde poussera la

réflexion sous le prisme existentiel, puisqu'il s'agira de réfléchir autour de la question de *consentir à vivre*.

Outre les 6 intervenants qui alimenteront la réflexion, il y aura aussi 2 invités : une infirmière cadre qui effectue en ce moment un DU d'éthique et plantera les limites légales du consentement, et une dermatologue qui élargira le débat sur la problématique du *consentir au toucher*.

**Chaque intervenant fera part de son expérience et apportera sa réflexion philosophique sur un sujet précis. Quels points aborderont-ils ?**

[Thierry du Puy-Montbrun](#), médecin spécialiste des maladies de l'appareil digestif et diplômé de philosophie, ouvrira les débats sur la question du corps. De quoi parle-t-on ? Est-ce un corps de radiographie, de machine, morcelé ? Ou est-ce une personne ? À qui s'adresse-t-on lorsqu'on parle de consentement ? Le corps est-il une simple enveloppe ou est-ce quelque chose de plus grand ? Il posera les fondations de notre réflexion pour laisser ensuite la parole à [Isabelle Pipien](#), anesthésiste-réanimatrice et diplômée en philosophie, qui explorera la question en amont du consentement en s'appuyant sur son expérience professionnelle, avec la mise en place de l'espace spécifique Sapert (sages-experts). C'est un lieu où les donneurs de moelle osseuse peuvent obtenir toutes les informations et les réponses à leurs interrogations, espace de discussion et de délibération à partir duquel le patient peut dire si oui ou non il veut bien donner sa moelle osseuse. C'est suite à ce moment d'échanges et de délibérations que les "sages experts" émettent un avis. Ce sera le point de départ de la réflexion du Dr Pipien sur le consentement libre et éclairé : Qu'est-ce qu'être informé ? Jusqu'où peut-on guider la réflexion de quelqu'un ? Faut-il le guider ? Comment ? Avant de donner un consentement, que se passe-t-il ? Elle montrera que l'espace Sapert est le seul endroit réel où le vécu du patient est abordé et où il peut se rendre compte de la portée de son consentement. Elle expliquera également que *le consentement doit être demandé à partir du moment où l'intégrité du corps est mise à mal*.

Pour clore la première partie de la matinée, [Charles Joussellin](#), médecin en soins palliatifs et diplômé en philosophie, apportera une touche de contradiction philosophique en s'attachant à la notion de refus. Il n'existe pas, selon lui, de consentement libre et éclairé, et on ne peut parler de consentement que s'il existe aussi la possibilité d'un refus. Par exemple en soins palliatifs, tout patient, responsable de sa vie comme de sa mort, se doit d'être écouté. Donner la parole est l'un des fondements de l'éthique, pour aller vers une discussion libre et respectueuse permettant d'aboutir à une délibération liée à la culture singulière de chacun.

Sur la partie existentielle du consentement, [Véronique Lefebvre des Noettes](#), psychiatre et médecin expert au centre hospitalier Émile-Roux (AP-HP), approchera la question à travers les dessins de patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Ces dessins symbolisent l'Ehpad sous forme de maison. Selon cette représentation, elle tente de percevoir le degré de bien-être du patient. Elle y abordera entre autres la question du vivre en institut et la façon dont un patient peut, ou non, décider et montrer, autrement que par des mots, d'habiter une autre maison que la sienne et de se l'approprier (ou non), au sens propre comme au figuré.

**Quel sera l'objet de votre propre intervention ?**

J'insisterai sur le fait que le silence ne fait pas office d'accord. Avant, je croyais que lorsqu'un

patient ne me disait rien, s'il ne criait pas ou ne retirait pas son bras, il s'agissait d'un consentement. En travaillant sur ce colloque, j'ai pris conscience que pour avoir un véritable consentement, il faut qu'un "oui" soit verbalisé ou explicitement montré.

C'est une réflexion fondamentale dans notre travail qui, malheureusement, n'existe pas aujourd'hui. Pourtant, elle ouvre des questions essentielles notamment sur l'utilité des grilles d'évaluation que nous utilisons lors des bilans : permettent-elles de lire ou d'entendre le consentement du patient ? Comment faire si on est confronté à un patient qui ne peut pas s'exprimer ? Par ailleurs, quand le kinésithérapeute doit-il poser la question du consentement après avoir fait le premier bilan ? Le 2 juin, notre débat devrait ouvrir des pistes de réflexions concrètes. Au final, j'essayerai de faire réfléchir les participants à cette question : quel professionnel voulons-nous être et quel est notre rapport à l'*autoritarisme* face aux patients ?

Ce colloque devrait, en tout cas je l'espère, amener à réfléchir les praticiens sur la nécessité de laisser du temps, un espace au patient pour qu'il puisse digérer l'information qu'on lui donne.

#### **Qui clôturera les débats ?**

[Eugénie Poret-Petrucci](#), anthropologue et socio-anthropologue, aura cette tâche. Elle nous questionnera sur *quelle vie consent-on après la mort d'un patient ?* Elle nous éclairera sur le fait que la question de consentement n'est pas seulement médicale, elle est beaucoup plus large et directement liée à la vie. La mort n'est pour elle que le début d'une autre vie, une vie choisie d'être poursuivie différemment par l'entourage et les professionnels de santé après le décès d'une personne chère.

#### **Infos pratiques**

Le 2 juin de 9h à 13h30

Au Campus paramédical de la Porte de Paris, 36 rue Pinel 93 200 Saint-Denis

Entrée libre

Rens. et inscription [ici](#)

© D.R.